

CONSEIL D'ADMINISTRATION – vendredi 20 novembre 2020 en VISIO.

Présents :

Pierre LENTIER, Michèle PETIT-LETURGEZ, Christian ZAKARIAN, Alphonse BOYE, Clément COUTEAU, Richard UZAN, Odile CROMBEZ, Nolwenn VANEY, Laurence ROBE, Maryse PIVONET, Yolande LINZ, Aniko MEKSZ, Sandrine TORTORA, Roger DARTHOUT, Pierre BOTTONI, Mario DOS SANTOS, Patrice BOSSARD, Bruno GEHAN, Taoufik BOUDRIGA, Martine CORMERAIS

Début de la séance 18H35.

Approbation du calendrier pour les BD, les CA et pour les AG dates à confirmer

Il est décidé de faire un BD par mois. Compte tenu de la situation sanitaire, les prochaines réunions pourraient se faire en visio.

Odile et Christian ont assisté à une réunion en Visio sur les Préventions des violences.

Odile a assisté à une réunion sur la labellisation de l'école de handball

Point sur la subvention du CDOS : La subvention attribuée représente 43 000 €, un premier virement a déjà été versé de 30 000 €. Le reste de la subvention devrait être versée après un bilan des actions menées sur la saison. A savoir que beaucoup d'actions ont été annulées suite au confinement.

Pierre B et Clément souhaitent que des représentants du handball puissent intégrer le CDOS et le CROS. Une démarche va être faite pour connaître la marche à suivre.

Point sur le COVID : - 1 700 licenciées entre octobre 2019 et octobre 2020. Que pouvons-nous faire pour aider les clubs à garder leurs licenciées ?

De façon à aider les clubs pour garder leurs licenciés, de nouvelles pratiques devront être mise en place dans les clubs. Patrice est en charge ce dossier.

Point sur les licences : la baisse est dans toutes les activités handballistiques. Les clubs attendent la reprise des entraînements et des matchs chez les + 16 ans pour valider les licences.

Patrice propose d'organiser une Visio avec tous les clubs du 94 pour les tenir informé sur les projets COC, CD : Date à déterminer.

La charte de déontologie : tous les membres sont d'accord, juste une petite modification « absences non justifiées ». Chacun des membres du CA doit retourner la charte signée.

Approbation des membres des Commissions :

La COC a déjà été validée lors du CA du 13 octobre, aujourd'hui Thomas BOULLE du club de Saint Mandé est coopté. Pierre souhaite la mise en place d'un groupe de réflexion sur les projets COC avec

les commissions CDA, Technique, Développement le bureau Directeur et éventuellement des bénévoles. Monsieur Leandri du club d'Ivry sera contacté pour intégrer ce groupe de réflexion.

La CDA a déjà été validée le 13 octobre 2020. Pierre L souhaite qu'une personne d'Ivry intègre la commission. A ce jour cette personne ne s'est pas rapprochée de la CDA.

La commission technique par Toufik BOUDRIGA.

La commission Discipline par Maryse PIVONET.

Statut et réglementation par Yolande LINZ

CRL par Bruno GEHAN.

La commission Communication par Clément : La commission est en cours de création avec un objectif dans un premier temps de mettre à jour le site internet, création d'une page Facebook et Instagram.

L'ensemble des Présidents de commission élus lors du premier CA rappelle que tout le monde peut proposer les bonnes volontés afin d'échanger avec elle pour le bon fonctionnement du Comité.

Questions diverses :

La Fédération de handball souhaite mutualiser les outils pour les visio, avons-nous une préférence TEAMS ou ZOOM ?

La lettre de mission de Philip PETIT a été rédigée, et vous sera transmise pour le prochain BD.

La CDHB 94 peut utiliser des emplois aidés, soit un alternant, soit un service civique. Martine doit se rapprocher de Béatrice à la LIGUE. Une fiche de poste est à créer en fonction des besoins du comité

Election Fédérale du 29 novembre : une vision organisée avec les membres du CA pour échanger sur les 3 listes. Pierre votera en fonction de la majorité.

4 clubs ont été choisis pour bénéficier des chèques Sports : Bry/marne, La Cadurcienne, Villejuif et Villeneuve-le-Roi/Ablon.

Point Trésorerie : Richard UZAN est coopté pour la fonction trésorier/adjoint. Plusieurs membres du CA demandent à Alphonse une situation des dépenses et recettes. Dès que Monsieur GIBOIN est disponible, les comptes seront mis à jour.

Certains membres du CA demandent si toutes les clefs du comité, les codes pour les virements, la signature en banque du nouveau Président a été faite.

La séance est levée à 20h45.